



HAL
open science

NICOLAS CABASILAS DE THESSALONIQUE : LA DIMENSION HISTORIQUE DE LA PERSONNE

Marie-Hélène Congourdeau

► **To cite this version:**

Marie-Hélène Congourdeau. NICOLAS CABASILAS DE THESSALONIQUE : LA DIMENSION HISTORIQUE DE LA PERSONNE. Personhood in the Byzantine Christian Tradition: Early, Medieval, and Modern Perspectives, 2018. hal-02299484

HAL Id: hal-02299484

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-02299484>

Submitted on 1 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

NICOLAS CABASILAS DE THESSALONIQUE : LA DIMENSION HISTORIQUE DE LA PERSONNE

Autant prévenir tout de suite : cette communication ne ressemblera pas aux autres. Elle aborde la question de la personne à partir d'un point de vue très différent.

Dans l'historiographie contemporaine, il existe actuellement un courant de retour à la prosopographie, c'est-à-dire à l'étude des individus, ou des « personnes » (πρόσωπα), la personne étant définie comme un individu inséré dans un contexte, en relation avec d'autres personnes. Étant historienne, c'est cette dimension que je veux à présent souligner. J'ai donc choisi de présenter un théologien (Nicolas Cabasilas), non en partant de son œuvre philosophique, juridique ou théologique, comme on le fait habituellement, mais en m'attachant à son itinéraire en tant que personne issue d'un contexte, insérée dans un réseau de relations, et plus précisément en tant que citoyen de la Thessalonique du 14^e siècle. Il n'est pas indifférent, pour la pensée théologique de Nicolas, et en particulier pour sa conception d'un hésychasme à la portée des simples baptisés, de savoir qu'il fut un homme politique, un diplomate, un juriste et que tout ce qui constituait la vie concrète des hommes de son temps le touchait profondément.

Je vous invite donc à un détour en terre historique, l'histoire étant le terreau où pousse la théologie.

Dans la basilique Hagios-Démétrios, sur la gauche en regardant vers le sanctuaire, on peut voir actuellement une grande icône représentant divers saints, sur trois registres horizontaux. Sur le registre du bas, on reconnaît plusieurs saints de Thessalonique : au centre, Grégoire Palamas ; à sa droite et à sa gauche, deux autres saints métropolitains : Méthode et Syméon ; à leur côté, de part et d'autre, deux moines : Cyrille (frère de Méthode) et David de Thessalonique ; et à côté de ces moines, de part et d'autre toujours, deux laïcs : à la gauche de David, saint Démétrios, et à la droite de Cyrille, Nicolas Cabasilas. Quatre femmes, dont Théodora de Thessalonique, complètent la théorie, de chaque côté.

D'autre part, une icône contemporaine, repérée sur internet sans indication de source, représente au premier plan Nicolas Cabasilas en train d'écrire, et au fond la ville de Thessalonique à son époque ; on y distingue les remparts terrestres et maritimes, l'acropole avec la citadelle, Hagios-Démétrios, la *Rotonda*.

Nicolas Cabasilas, théologien des mystères et de la liturgie, canonisé en 1983 par le patriarcat de Constantinople, est donc regardé essentiellement comme un saint de Thessalonique. Il s'est d'ailleurs toujours considéré lui-même comme un fils de cette ville, même s'il a passé une partie de sa vie à Constantinople. C'est ce fils de Thessalonique que je voudrais présenter.

I.- Un Thessalonicien enthousiaste

Nicolas est né et a grandi à Thessalonique. Mais un mystère plane sur ses origines.

Sa famille

On le connaît sous le nom de Nicolas Cabasilas. Et de fait, il est issu d'une des grandes familles thessaloniennes de ce début du 14^e s. : les Cabasilas. Le *Prosopographisches Lexikon für Palaiologenzeit* (PLP)¹, qui recense tous les personnages dont les noms apparaissent dans les sources byzantines des trois derniers siècles de Byzance, dénombre pas moins de 14 Cabasilas originaires de Thessalonique². On peut rattacher à coup sûr à Nicolas deux de ces Cabasilas thessaloniens. Le premier est sa mère, dont le chroniqueur Sphrantzès, au siècle suivant, nous dit qu'elle était « la sœur des trois frères évêques, les Cabasilas, et la mère du très sage Nicolas Cabasilas » ; il nous apprend aussi que de Constantinople elle gagna « Thessalonique, où son frère Nil Cabasilas était évêque ». Sphrantzès nous rapporte que cette femme a élevé Thomaïs, une orpheline, a vécu avec elle au monastère Sainte-Théodora de Thessalonique et lui a légué tous ses biens³. De ses relations avec Nicolas, on sait seulement qu'elle était sa mère ... et que pourtant elle a légué tous ses biens à quelqu'un d'autre. Dans tous les écrits de Nicolas, on ne trouve d'ailleurs pas la moindre mention de cette étrange mère.

Nil Cabasilas, archevêque de Thessalonique de 1358 à 1362, ne nous en dit pas plus sur sa sœur. En revanche, on sait que ses relations avec son neveu Nicolas, dont il fut probablement le premier professeur de rhétorique, étaient des plus cordiales. Dans sa première lettre adressée à son père, Nicolas évoque son « oncle admirable »⁴. On a conservé par ailleurs de Nil une lettre très affectueuse, envoyée à Nicolas à propos d'un éloge de saint Dèmètrios dans lequel ce neveu prometteur s'était montré un peu trop enthousiaste en plaçant Dèmètrios au-dessus de saint Jean le Précurseur, ce qui avait fâché des esprits sourcilleux⁵. L'épithaphe rédigée par Nicolas à la mort de son oncle est des plus chaleureuses : « Pourquoi verses-tu tant de larmes ? » demande-t-il à la ville. Et celle-ci de répondre : « J'ai perdu celui que j'avais enfanté, et qui nourrissait ceux qui étaient dans mes entrailles. »⁶ On sait aussi que Nicolas a rassemblé les papiers épars de son oncle et publié son gros ouvrage sur le Saint-Esprit, en l'accompagnant d'une préface fort élogieuse qui nous permet aujourd'hui de reconstituer les recherches théologiques de Nil⁷. Rappelons que ce traité de Nil édité par Nicolas a servi de base à la réflexion des théologiens byzantins au concile de Florence⁸.

1 E. Trapp *et al.*, *Prosopographisches Lexikon für Palaiologenzeit*, fasc. 1-12, Vienne (Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften), 1976-1991.

2 PLP, fasc. 5, 1981.

3 Sphrantzès, *Cronaca*, c. 18, 1-3, éd. R. Maisano, Palerme, 2008, p. 86-88.

4 Nicolas Cabasilas, ep. 1, éd. P. Énépékidès, *Der Briefwechsel des Mystikers Nikolaos Kabasilas. Kommentierte Textausgabe* », *Byzantinische Zeitschrift* 46, 1953, p. 29. Trad. fr. dans M.-H. Congourdeau, *Correspondance de Nicolas Cabasilas*, Paris, 2010, p. 2.

⁵ Nil Cabasilas, Lettre à son neveu Nicolas, éd. Sp. Lampros, *Ἀναγραφὴ ἔργων Νικολάου Καβασίλα καὶ Δημητρίου Κυδώνη ἐν τῷ Παρισιακῷ κώδικι 1213*, *Neos Hellènomnèmon* 2, 1905, p. 299-323 ; ici p. 305-306. Trad. fr. dans M.-H. Congourdeau, *Correspondance de Nicolas Cabasilas*, p. 24-27.

⁶ Nicolas Cabasilas, Épigraphe sur la mort de son oncle Nil, éd. A. Garzya, *Bollettino della Badia Greca di Grottaferrata* 10, 1956, p. 53-59.

⁷ Cf. Nicolas Cabasilas, *Proqewriva*, PG 149, 677-680.

⁸ Cf. V. Laurent, *Les Mémoires du Grand Ecclésiarque de l'Eglise de Constantinople, Sylvestre Syropoulos sur le concile de Florence 1438-1439*, Paris, 1971.

Si l'on connaît Nicolas sous le nom de Cabasilas, les manuscrits les plus proches de lui nous le présentent sous celui de « Nicolas Cabasilas et Chamaéτος »⁹. Puisque sa mère est Cabasilas, c'est donc son père qui est Chamaéτος. Le moins qu'on puisse dire est que Chamaéτος n'est pas un nom illustre. Le PLP ne connaît que deux personnages de ce nom : notre Nicolas et un certain Jean Chamaéτος, probablement le père de Nicolas, qui fut questeur et *kastrophylax* de Thessalonique sous le gouvernement d'Anna Palaiologina, la veuve d'Andronic III : c'est ce que révèle une inscription encore lisible sur une porte des remparts de l'acropole¹⁰. Ce n'est guère une fonction prestigieuse, si on la compare aux titres éminents de la très aristocratique famille des Cabasilas. Y aurait-il eu mésalliance ? Le nom de Chamaéτος est d'origine populaire, peut-être étrangère (épirote ?)¹¹. Quoi qu'il en soit, Nicolas resta très proche de son père, à qui il adressa six des 18 lettres qui nous sont parvenues. Ce père fut durant la guerre civile de 1341-1347 un partisan d'Anna Palaiologina (attitude qui a pu froisser les Cabasilas, cantacuzénistes résolus) ; sa mort en 1363 plonge son fils Nicolas dans le plus grand abattement, comme en témoigne un échange de lettres avec Dèmètrios Kydonès¹².

Ses maîtres

Nicolas a fait à Thessalonique la première partie des ses études (ce qui en Occident correspond au *trivium*). Il évoque cette première formation dans les lettres que, de Constantinople, il envoie à son ancien condisciple Synadènos (un autre grand nom de Thessalonique).

« J'ai ri en lisant ta lettre, car elle m'a rappelé nos discussions dans lesquelles, aux joutes, s'ajoutait aussi quelque matière à rire. Mais étant ici (à Constantinople), j'étais comme Ulysse qui plaçait la fumée du foyer au dessus des exploits en terre étrangère. Car en lisant dans la lettre de mon ami ce qui (nous) était coutumier, j'étais avec vous par la mémoire et mon esprit se représentait la cité comme en peinture. (...) »¹³

Nicolas a donc, à Thessalonique, fait partie d'un cercle d'étudiants participant à des joutes intellectuelles « pour rire ». A ce cercle appartenait Dèmètrios Kydonès, comme en témoigne le ton affectueux et malicieux de la plupart des lettres qu'ils échangèrent. Or nous savons par ailleurs que Dèmètrios a eu Nil comme maître de rhétorique. Il dit en effet, dans son *Apologie aux Grecs orthodoxes* :

« Cet homme (Nil) était celui qui m'avait exercé, quand j'étais encore tout jeune, dans les études rhétoriques, qui m'avait donné des exercices de controverse et m'avait poussé à parler, quand je progressais en âge, et je m'étais exercé avec lui et tout ce qui concernait les discours nous était commun. »¹⁴

⁹ Τοῦ ... κυροῦ Νικολάου Καβάσιλα τοῦ καὶ Χαμαέτου. Voir par ex le Paris. gr. 1213: cf. Nicolas Cabasilas, *La vie en Christ*, vol. 1, Sources Chrétiennes 355, p. 76.

¹⁰ Cf. J.-M. Spieser, Les inscriptions de Thessalonique, *Travaux et Mémoires* 5, 1973, p. 175-176 (inscription 28).

¹¹ Cf. A. A. Angelopoulos, Τὸ γενεαλογικὸν δένδρον τῆς οἰκογενείας τῶν Καβασιλῶν, *Makedonika* 17, 1977, p. 367-369.

¹² Sur l'admiration de Chamaéτος pour Anna Palaiologina, cf. Nicolas Cabasilas, Éloge de la très pieuse Augusta, éd. M. Jugie, Nicolas Cabasilas, Panégyriques inédits de Mathieu Cantacuzène et d'Anne Paléologine, *IRAIK* 15, 1911, p. 112-121. Sur le chagrin de Nicolas à la mort de son père, cf. Nicolas Cabasilas, *ep.* 14, éd. Enepekidès, p. 41-42; trad. fr. M.-H. Congourdeau, *Correspondance*, p. 82-85.

¹³ Nicolas Cabasilas, *ep.* 7, éd. Enepekidès, p. 34-35 ; trad. fr. M.-H. Congourdeau, *Correspondance*, p. 52-55.

¹⁴ Dèmètrios Kydonès, *Apologie aux Grecs*, éd. G. Mercati, *Notizie di Procoro e Demetrio Cidone, Manuele Caleca e Teodoro Meliteniota ed altri appunti per la storia della teologia e della letteratura bizantina del secolo XIV*, Studi e Testi 56, Vatican, 1931, p. 359-403 ; ici p. 391.

Cet aveu jette quelques lueurs sur l'enseignement que Dèmétrios, Nicolas, Synadènos et leurs autres condisciples partagèrent à Thessalonique.

Mais Nicolas eut d'autres maîtres à Thessalonique, qui éclairent d'autres aspects de sa personnalité et annoncent son œuvre théologique. L'un d'eux fut Dorothee Blatès, l'un des futurs fondateurs du monastère des Vlatadôn. Dans une lettre à son père, se plaignant de ce que ses anciens camarades l'ont oublié dans son exil constantinopolitain (c'est-à-dire durant ses études dans la capitale), Nicolas ajoute : « De ces discours, j'excepte mon père le très saint Blatès : car même sur un simple signe de lui, je suis prêt à tout lui concéder. »¹⁵ Il considérait donc le « très saint Blatès » comme son père, c'est-à-dire son père spirituel. Dorothee deviendra, dès 1341, le compagnon d'infortune et le confident de Grégoire Palamas. On peut donc considérer que Nicolas a reçu, sur le plan spirituel, une éducation proche de la spiritualité hésychaste. Il est même possible qu'il ait participé aux cercles spirituels organisés par Isidore Boucheiras, autre futur compagnon de Palamas et futur patriarche de Constantinople ; en effet, nous savons que Dèmétrios Kydonès et sa famille étaient très proches d'Isidore¹⁶. La promotion par Nicolas, à la fin de sa vie, d'une sorte d' « hésychasme laïc » peut être considérée comme un fruit de l'enseignement spirituel d'Isidore et de ses cercles spirituels pour les familles.

Son éloge de saint Dèmétrios

Un témoignage de l'enthousiasme de Nicolas pour sa ville natale peut être trouvé dans sa première œuvre rhétorique, sorte de devoir de fin d'études devant l'hypatos des philosophes : un éloge de saint Dèmétrios, le saint patron de Thessalonique.

Cet éloge est connu surtout pour son dérapage, qui nous a valu la savoureuse lettre de l'oncle Nil à son audacieux neveu, évoquée plus haut.

« La rumeur sur le sens de tes ouvrages, que certains mettent en accusation, sache-le, est parvenue jusqu'à moi ; j'ai demandé sur quoi portaient leurs griefs, et on m'a répondu que c'est la comparaison qui les trouble, car à partir de ce discours, la supériorité du myroblyte sur le Précurseur se trouve démontrée. Comme celui qui affirmait cela faisait partie des gens instruits, j'ai répondu : « Eh bien, si c'est démontré, il faut nécessairement se rendre à la démonstration. Néanmoins, est-ce qu'il démontre la supériorité du martyr sur le Précurseur dans l'absolu ou d'un certain point de vue ? » Comme il répondait qu'il n'avait pas réfléchi à cela mais que, dans l'un ou l'autre cas, cela ne faisait pas de différence, alors je me suis grandement irrité et j'ai dit que ce n'est pas de démonstrations que ces gens avaient besoin, mais de coups de fêrule. »¹⁷

Ce qui nous retiendra ici, ce n'est cependant pas l'enthousiasme de Nicolas, assez courant dans les éloges rhétoriques, et principalement dans les éloges de Dèmétrios. A peu près à la même époque, un certain Chionios se plaint au chartophylax de la métropole de Thessalonique de ce que des étrangers résidents se rassemblent dans l'église de saint Dèmétrios en méprisant l'église du Sauveur ; le chartophylax lui aurait répondu que les Thessaloniens « vénèrent le martyr plus que le Christ » (πλέον τιμῶσι οἱ Θεσσαλονικεῖς τοῦ Χριστοῦ)¹⁸. Nicolas n'est donc pas le seul à se laisser emporter par son amour pour le saint de la cité.

¹⁵ Nicolas Cabasilas, *ep.* 5, éd. Enepekidès, p. 32-33 ; trad. fr. M.-H. Congourdeau, *Correspondance*, p. 30-33.

¹⁶ Cf. G. Saint-Guillain, Manouël Kydonès (vers 1300-1341), diplomate byzantin, père de Dèmétrios Kydonès, *Revue des Études Byzantines* 64-65, 2001, p. 341-357.

¹⁷ Nil Cabasilas, *Lettre à son neveu Nicolas*, éd. Sp. Lampros (voir note 5); trad. fr. M.-H. Congourdeau, *Correspondance*, p. 26.

¹⁸ Cf. H. Hunger, O. Kresten, E. Kislinger, C. Cupane, *Das Register des Patriarchats von Konstantinopel. II, Edition und Übersetzung der Urkunden aus den Jahren 1337-1350*, n° 111, p. 104-117.

Plus intéressante pour nous est la description que, dans cet éloge de saint Dèmétrios, il donne de Thessalonique. En voici quelques passages :

« Il y a tant de motifs suffisants pour admirer la ville : comment pourrait-il ne pas sauter aux yeux que ce n'est pas ma propre patrie que je chante, mais celle du plus beau et du meilleur de tous ? Car on ne peut dire que Dèmétrios est un motif d'éloges pour Thessalonique, mais que Thessalonique ne l'est pas pour lui ; au contraire, elle qui a été fondée à l'origine pour gouverner beaucoup d'autres cités, elle est magnifiée par tous ses membres, mais (de son côté) tout ce qui vient d'elle contribue à les placer parmi les bienheureux, et elle l'emporte sur les plus excellentes villes. »¹⁹

Dèmétrios et Thessalonique sont donc, l'un pour l'autre, des motifs de gloire. Nicolas vante la qualité de son air, sa situation, sa beauté, sa grandeur, toutes les grâces qui lui viennent de la mer. Mais c'est l'éducation qu'on y reçoit qui constitue la supériorité de Thessalonique sur les autres cités.

« Elle jouit de nombreux avantages qui la rendent belle, mais le plus grand, celui qui lui vaut les plus grands éloges, c'est sa capacité dans la rhétorique, si grande qu'elle y suscite l'admiration plus que dans toutes les autres cités. Elle a une relation si particulière avec l'art hellénique des discours, (...) que cette qualité suffit à son propre bonheur, et qu'elle peut en outre apporter ce bonheur aux autres cités, en implantant les discours comme des colonies à l'instar de l'antique cité d'Athènes. Si bien qu'il n'est personne, je pense, parmi les Grecs qui habitent aujourd'hui partout dans notre patrie, qui ne hausse Thessalonique au même rang que sa patrie, et qui ne la considère comme la mère de sa propre muse, en estimant que c'est en se disant de la race des Thessaloniens qu'il apparaîtra digne de respect. (...) Laquelle, entre toutes les autres cités, enfante ainsi, continuellement, des orateurs excellents, les compagnons de Platon et d'Aristote ? (...) La musique d'Orphée, son harmonie, l'art de séduire, de charmer et toutes ces choses, nulle autre cité ne peut nous les représenter.

Tel est mon sentiment envers cette cité, et c'est de cette façon qu'elle a sauvegardé les lois des Grecs, mais pas uniquement en s'attachant à leur lettre. Je laisse en effet de côté la philosophie sacrée et ceux qui s'y adonnent en elle (les moines), presque aussi nombreux que dans tout le reste de la Grèce, et qui sont de si excellents artisans de la vertu que non seulement ils jouissent eux-mêmes de leur art, mais ils peuvent venir à la rescousse de nombreux autres et se tenir auprès de Dieu. (...) Et certes, garantir l'égalité de la vie publique et la justice, mener pieusement une vie selon Dieu, préférer ce qui lui plaît à sa vie même, être le plus empressés possible envers tout ce qui est excellent, et sauvegarder la réalité conformément aux lois et au droit, (...) tout cela, la cité ne le vit-elle pas plus que quiconque ? Ainsi, en toute chose elle conduit au bonheur, et une masse de bonne fortune lui échoit, au point que rien ne lui manque, du point de vue de la nature du sol ou de la vertu des hommes, car ces deux avantages se partagent en elle et rivalisent entre eux. »²⁰

II.- Un juriste de Thessalonique

Nicolas Cabasilas n'est pas seulement un patriote. Il est aussi un pur produit de la Thessalonique du 14^e siècle, qui ne fut pas seulement une ville des arts et des discours, mais la patrie des juristes.

L'épisode zélote

Un épisode de sa jeunesse montre comment il a mis en œuvre tout ce que son éducation thessalonicienne lui a appris. Il s'agit de son rôle dans la crise zélote²¹.

En 1346, voilà quatre ans que la ville est gouvernée par les Zélotes. On est en pleine guerre civile entre Jean Cantacuzène et Jean Paléologue pour la succession de l'empereur Andronic III. En 1342, alors que le gouverneur de Thessalonique projetait de donner la ville à Cantacuzène, les Zélotes, partisans de Paléologue mais surtout ennemis de Cantacuzène, ont

¹⁹ Nicolas Cabasilas, *Éloge de saint Dèmétrios*, § 3, éd. Th. Ioannou, *Μνημεία ἀγιολογικά των πρώτων εκδιδόμενα*, Venise, 1884, p. 67-114 ; ici p. 69 ; traduction personnelle.

²⁰ *Ibidem*, § 4, p. 70.

²¹ Sur les causes, le déroulement et les sources de cette crise, cf. M.-H. Congourdeau dir., *Les Zélotes. Une révolte urbaine à Thessalonique au 14^e siècle. Le dossier des sources*, Paris, 2013.

pris le pouvoir. Ils se réclament de l'impératrice Anna Palaiologina, veuve d'Andronic III, et de son fils Jean Paléologue. Le gouvernement des Zélotes s'accompagne d'exactions, de pillages et de meurtres, et constitue une sorte de « révolution », un renversement où les pauvres doivent prendre la place des riches. C'est dans ce contexte que Cabasilas, ses études achevées, est rentré dans sa ville natale, et qu'il va faire sa première intervention publique.

Car voici que le gouverneur de Thessalonique, Jean Apokaukos, après avoir réduit au silence les Zélotes, décide de ranger la ville dans le camp de Cantacuzène. Il faut pour cela envoyer une ambassade à Manuel, le fils de Cantacuzène, qui se trouve à Véria. Or l'un des deux ambassadeurs choisis pour cette tâche délicate est justement Nicolas Cabasilas. Il s'acquittera de cette tâche avec beaucoup de doigté, obtenant que Thessalonique garde ses privilèges et que ses habitants reçoivent d'importants avantages. On a donc là non seulement un rhéteur (on le savait déjà) mais un juriste, très au fait des prérogatives juridiques de sa ville, et un diplomate (Jean Cantacuzène saura utiliser ces compétences).

Ce fait éclaire d'un jour particulier l'insistance, dès *l'Éloge de saint Dèmétrios*, sur la tradition juridique de Thessalonique.

Certes, le succès de son ambassade sera de courte durée, car les Zélotes se soulèveront, conduits par André Paléologue, et massacreront le Sénat de la cité, coupable d'avoir voulu se rallier à Cantacuzène ; le massacre s'étendra de l'acropole vers la ville et de nombreux meurtres et saccages ruineront les efforts des négociateurs. Thessalonique restera rebelle à Cantacuzène jusqu'en 1350²².

Mais cet épisode nous a révélé un Cabasilas beaucoup moins naïf qu'on ne l'aurait supposé si l'on n'avait que ses œuvres rhétoriques de jeunesse. Or, autant que la rhétorique, la science juridique est à cette époque l'apanage de Thessalonique, et en cela aussi Nicolas se révèle fils de cette ville. Si l'on compare ses œuvres juridiques, toutes issues de sa jeunesse, avec ses lettres de jeune étudiant à Constantinople, on constate que ce n'est qu'après son retour à Thessalonique qu'il s'est lancé à cœur perdu dans les études juridiques.

Thessalonique, la ville de la justice

Thessalonique apparaît à cette époque comme la cité de la justice par excellence. Cabasilas lui-même le mentionne dans son éloge de saint Dèmétrios²³.

C'est au Sénat de Thessalonique que Nicéphore Choumnos (qui fut gouverneur de la ville durant deux années) adresse son discours *Sur la justice*, dans le contexte de la réforme judiciaire d'Andronic II. Après avoir sacrifié aux lois du genre en prononçant un éloge de la cité et de ses habitants, il énonce des considérations générales sur la justice, qui apporte la sécurité, la sûreté des possessions, la confiance dans l'impartialité des juges, la redistribution des biens et la réduction des inégalités (on reconnaît la justice correctrice de *l'Éthique à Nicomaque* d'Aristote) — puis des considérations plus particulières sur l'exercice de la justice : il s'emporte contre la corruption des juges et des avocats « qui n'ont aucun intérêt pour le droit, (...) et sacrifient leurs âmes pour gagner un peu d'or » et fustige les juges qui acceptent des cadeaux pour avantager l'une des parties. Il termine par un tableau de

²² Sur l'ambassade de Cabasilas à Véroia, cf. M.-H. Congourdeau, *Les Zélotes*, p. 64-74 (traduction de Jean Cantacuzène, *Histoires*, III, 93-94, éd. L. Schopen, *Corpus Scriptorum Historiae Byzantinae* 21, Bonn, 1832, p. 568-582). Sur la conclusion de cette dissidence zélate, cf. R. Estangüi Gómez, *Le séjour de Jean VI Kantakouzènos à Thessalonique et la fin du régime des Zélotes (septembre 1349-décembre 1350)*, dans M.-H. Congourdeau éd., *Thessalonique au temps des Zélotes*, Actes de la table ronde organisée dans le cadre du 22^e Congrès international des études byzantines à Sofia, le 25 août 2011, Paris, 2014, p. 55-88.

²³ Nicolas Cabasilas, *Éloge de saint Dèmétrios*, § 5, p. 70-71.

Thessalonique revenue à la justice, « de sorte qu'on puisse dire : la cité des Thessaloniens (...) a plus que les autres cités fait de la justice sa parure »²⁴.

Mais s'il est un homme qui représente de façon exemplaire le lien particulier de Thessalonique, à cette époque, avec la réflexion sur la justice et le droit, c'est bien Thomas Magistros. Dans son discours *Περὶ βασιλείας*, il exprime l'idée que la justice est à la royauté ce que les remparts sont à une cité. La meilleure sauvegarde d'un État est, autant que la force militaire, le fait que l'empereur « s'efforce en tout premier lieu de ne jamais rien faire de contraire aux lois » et d'être de ce fait « un exemple de justice ». Car la justice et le respect des lois sont indissociables. D'autre part, dans son *Περὶ πολιτείας*, il décrit la cité harmonieuse, une cité qu'Aristote n'aurait pas désavouée, où s'exerce la solidarité des riches et des pauvres, et où le respect du droit et de la justice garantissent les faibles contre les exactions des puissants²⁵.

La justice, fondée sur les lois, est aussi mise à l'honneur par les deux grands juristes de Thessalonique à cette époque : Matthieu Blastarès et Constantin Harménopoulos. Blastarès, à la lettre Delta de son *Recueil des canons*, définit la justice (δικαιοσύνη) comme « une volonté ferme et continue de rendre à chacun le droit qui lui revient. »²⁶ On est toujours dans un contexte fortement influencé par Aristote, principalement par le livre V de *l'Éthique à Nicomaque*. Constantin Harménopoulos, qui est l'exact contemporain de Cabasilas (ils ont à peu près le même âge), ouvre son *Hexabiblos* par un *Περὶ δικαιοσύνης*. Il s'adresse à ceux qui veulent exercer la fonction de juge, appuyant sa démonstration sur une série de citations de la Bible, des Pères (Basile, Jean Chrysostome, Grégoire de Nysse) mais aussi de Platon et de Démosthène (curieusement, il ne cite pas Aristote). Le juge doit aimer la justice, craindre le jugement dernier et bien connaître le droit : « qu'il médite toujours les lois, s'efforçant d'en connaître la signification et pas seulement la lettre »²⁷. Je ne peux m'empêcher de rapprocher ce point d'une phrase de Nicolas dans son *Éloge de saint Démétrios* : « Thessalonique (...) a sauvegardé les lois des Grecs, mais pas uniquement en s'attachant à leur lettre. »²⁸

Les principaux traits de cette école thessalonicienne de réflexion sur le droit et la justice, dans la première moitié du 14^e s., sont donc le souci pour la justice sociale (fondé sur la pensée des Pères du 4^e s.), le respect des lois (le droit romain, qui garantit la justice selon la définition, empruntée au jurisconsulte Celsius, qui ouvre le *Digeste* de Justinien : « Le droit est l'art du bien et de l'égalité »²⁹), l'insistance sur l'impartialité des juges et la lutte contre la corruption et la vénalité des magistrats. Or, tous ces traits se retrouvent chez Nicolas Cabasilas.

²⁴ Nicéphore Choumnos, *Θεσσαλονικεῦσι συμβουλευτικός, περὶ δικαιοσύνης*, éd. Boissonnade, *Anecdota Graeca*, II, Paris, 1830, p. 137-187. Traduction personnelle.

²⁵ Cf. S. Triantarè-Mara, *Πολιτική ρητορική και επικοινωνία τον 14ο και τον 21ο αιώνα : Θωμά Μαγίστρου, Λόγος περί βασιλείας και πολιτείας*, Thessalonique, 2009. Traduction personnelle.

²⁶ Δικαιοσύνη ἐστὶ σταθιρὰ καὶ διηνεκὴς βούλησις ἐκάστῳ τὸ ἴδιον ἀπονέμουσα δίκαιον (Matthieu Blastarès, *Σύνταγμα τῶν κανόνων*, Δ, chap. 6 : περὶ δικαιοσύνης (G. A. Rhallès et M. Potlès, *Σύνταγμα τῶν θείων καὶ ἱερῶν κανόνων*, VI, Athènes, 1859, p. 213. Ce principe remonte à la codification de Justinien.

²⁷ τούς τε νόμους ἀεὶ μελετάτω, τὴν διάνοιαν τούτων, μὴ τὰ ῥήματα μόνον, εἰδέναι σπουδάζων (Constantin Harménopoulos, *Ἐξάβιβλος*, I, 1, éd. C. G. Pitsakis, Athènes, 1971, p. 5.

²⁸ Nicolas Cabasilas, *Éloge de saint Démétrios*, § 5, éd. Th. Iōannou, *Mnèmeia Hagiologica*, p. 70.

²⁹ *Ius est ars boni et aequi* (Justinien, *Digeste*, I, 1, 1, *proemium*).

Nicolas Cabasilas et la justice

Nicolas a rédigé, dans les années 1345-1354, une série de traités sur des sujets juridiques, dont il reprendra certains par la suite pour les améliorer, mais dont les grandes lignes datent de ces années de jeunesse.

Le premier est son discours sur le prêt à intérêt (Περὶ τόκων)³⁰. Contrairement aux lectures superficielles qui en ont été faites (Nicolas défendrait une position naïve fondée sur l'interdit de l'intérêt par la Bible et les Pères, sans tenir compte de la réalité économique de son époque), il y développe une réflexion qui prend en compte à la fois les dérives du prêt à la consommation, qui opèrent un transfert de richesse du pauvre vers le riche par le biais de l'intérêt (il se montre ainsi l'héritier des Pères cappadociens), mais aussi l'existence des lois byzantines qui autorisent le prêt à intérêt. Ce traité présente un apport original sur le rôle du droit dans le domaine économique et social : les lois autorisent la levée d'intérêts, non pour libéraliser la pratique, mais pour l'encadrer et en limiter les effets pervers ; les exemples concrets et chiffrés qu'il développe montrent sa bonne connaissance des lois byzantines telles qu'elles sont exposées dans l'*Hexabiblos* d'Harménopoulos, publiée en 1345. Nicolas se montre soucieux de concilier les exigences de la justice sociale et celles du droit qui encadre l'économie sans la brider.

Sa *Supplique à l'Augusta sur les intérêts*³¹, où il demande à l'impératrice, qui gouverne alors Thessalonique, de remettre en vigueur un moratoire sur les intérêts décidé autrefois par Andronic III, est une illustration de cette attitude intellectuelle, puisque Nicolas s'y montre très au fait des différentes lois et des mécanismes du prêt à intérêt : par exemple, il évoque les intérêts du prêt maritime « à la grosse aventure » qui intègrent les risques courus par le prêteur.

Son discours *Contre les abus des autorités*³² se présente comme un réquisitoire contre la corruption des archontes, avec exposé puis réfutation des arguments de la défense. Il y insiste sur le respect de la légalité et y fait la preuve de sa bonne connaissance des lois civiles et ecclésiastiques. Là encore, il déploie une argumentation juridique subtile au service d'une éloquence judiciaire très au fait de la pratique des procès.

Un brouillon de discours, retrouvé par I. Ševčenko dans un manuscrit, nous donne une illustration très concrète de la filiation de Nicolas Cabasilas par rapport à cette tradition juridique. Il y évoque l'existence de contrats forcés, « quand nous traînons de force les plus faibles à un achat ou à une vente alors qu'ils ne le veulent pas ». Il fustige à ce propos « ceux qui veulent s'enrichir au mépris du droit et des lois »³³. Il se fait ainsi l'écho d'une tradition byzantine, sauvegardée dans les bibliothèques juridiques de Thessalonique et dans la pensée de ses érudits, selon laquelle l'État peut intervenir dans la vie économique pour la défense des faibles, en posant des limites à la liberté des contrats : quand l'une des deux parties est contrainte par la nécessité, un contrat, même consenti « librement » sur le plan formel, n'est pas valide ; le rôle du droit est alors de rééquilibrer les rapports de force pour rétablir la

³⁰ PG 150, 728-750. Cf. M.-H. Congourdeau, Nicolas Cabasilas et son discours sur les intérêts, dans *Pour l'amour de Byzance. Hommage à Paolo Odorico*, éd. C. Gastgeber, C. Messis, D.I. Murešan, F. Ronconi (Eastern and Central European Studies III), Peter Lang, Frankfurt am Main, 2013, p. 73-88.

³¹ Édition, traduction et commentaire dans M.-H. Congourdeau et Olivier Delouis, La Supplique à la très pieuse augusta sur l'intérêt de Nicolas Cabasilas, dans : *Mélanges Cécile Morrisson, Travaux et Mémoires* 16, 2010, p. 205-236.

³² Édité par I. Ševčenko, Nicolas Cabasilas'Anti-zealot Discourse : a Reinterpretation, *Dumbarton Oaks Papers* 11, 1957, p. 81-125.

³³ Cf. I. Ševčenko, The Author's Draft of Nicolas Cabasilas' Anti-Zealot Discourse in Paris gr. 1276, *Dumbarton Oaks Papers* 14, 1960, 179-201.

justice³⁴. Où l'on retrouve à la fois la théorie développée dans *l'Éthique à Nicomaque* et la pratique juridique byzantine, qui invalide une vente lorsque le prix est inférieur à la moitié de la valeur du bien vendu.

Cette éducation juridique de Nicolas se retrouve jusque dans les œuvres théologiques de sa maturité. Sa réflexion sur le droit l'a aidé à comprendre la théologie occidentale de la Rédemption, qu'il a pu connaître par les traductions de Thomas d'Aquin par son ami Dèmétrios Kydonès. Il expose cette théologie de la Rédemption dans le livre I de sa *Vie en Christ*, quand il évoque le motif de l'incarnation du Verbe :

« Puisque celui qui était tenu d'acquitter cette dette (envers Dieu) (...) était réduit en esclavage par ceux-là même qu'il devait vaincre (les démons) ; et puisque Dieu qui en était capable n'avait aucune dette, (...) pour cette raison, il fallut que l'un et l'autre se réunissent et que fussent un seul et même être les deux natures de celui qui **devait** faire la guerre et de celui qui **pouvait** vaincre. »³⁵

Mais il replace ce schéma dans sa propre vision de la Rédemption, qui est résolument orthodoxe :

« Il était nécessaire, de toute façon, que la nature humaine, s'accordant à l'œuvre pour laquelle elle avait, à l'origine, été créée, s'offrit elle-même un jour et présentât un être humain capable de travailler de manière appropriée au dessein du Créateur. Car Dieu n'avait rien d'autre en vue quand il la façonna, et il savait que c'était pour ce but que plus tard elle allait servir. Les outils destinés à certains arts, nous les contraignons à s'adapter à d'autres arts, si bien qu'il n'est aucunement nécessaire qu'ils s'accordent absolument à leur destination. Dieu, lui, en créant l'humanité, cherchait cela : recevoir d'elle la mère qu'il lui faudrait pour naître, et ce besoin, il l'a posé d'abord, comme une règle à suivre pour ensuite façonner l'homme ! »³⁶

Il intègre donc la vision juridique de la dette (un sujet qu'il connaît bien sur le plan strictement profane) dans le cadre de la grande tradition patristique qui fait de l'incarnation de Dieu et de la déification de l'homme le but même de la création. Pour lui, l'incarnation était prévue de toute origine ; le caractère sacrificiel de la rédemption (la Croix) est **dû** aux obstacles supplémentaires mis par le péché entre l'homme et Dieu.

Dans ce contexte de la blessure originelle, Dieu a opéré le salut de l'homme « par un jugement et une justice » (κρίσει τινὶ καὶ δικαιοσύνη³⁷):

« Il n'a pas capturé ceux qui étaient prisonniers, mais il a payé la rançon, il a enchaîné le fort non parce qu'il était plus puissant que lui, mais parce que celui-là avait été condamné par une juste sentence. (...) (Il a) détruit la tyrannie dans les âmes des hommes, non parce qu'il avait le pouvoir de la détruire, mais parce qu'il était juste qu'elle le fût (ὅτι λυθῆναι δίκαιον ἦν). »³⁸

C'est bien là le raisonnement d'un homme profondément attentif à la justice, jusque dans ce qu'on pourrait appeler le respect de la procédure.

Ainsi, jusque dans sa synthèse théologique, Nicolas Cabasilas apparaît comme un représentant exemplaire de l'école juridique thessalonicienne de son époque, qui exalte le droit et le met au service de la justice.

³⁴ Cf. A. Laiou, *Nummus parit nummos: L'usurier, le juriste et le philosophe à Byzance*, dans *Comptes-Rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 143/2, 1999. p. 583-604.

³⁵ Nicolas Cabasilas, *Vie en Christ*, I, 42, SC 355, p. 118-119.

³⁶ Nicolas Cabasilas, *Homélie sur l'Annonciation*, c. 8, éd. M. Jugie, *Homélies mariales byzantines II*, *Patrologia Orientalis* 19, fasc. 3. Paris, 1925-1926, p. 492-493; trad. Sr Marie Ricard, osb, *Collectanea Ciserciensia* 75, 4, 2013.

³⁷ Nicolas Cabasilas, *Vie en Christ* I, 30, SC 355, p. 104-105.

³⁸ *Ibid.*

III.- Un chrétien de Thessalonique

Un dernier aspect du patriotisme thessalonicien de Nicolas Cabasilas est son attachement à l'Église de Thessalonique.

Les officiers de la métropole

Nicolas Cabasilas a rassemblé, pour la publication de sa correspondance personnelle, dix-huit de ses lettres. Sur ces dix-huit lettres, six sont adressées à son père, deux à son ami d'enfance Dèmètrios Kydonès, deux à des empereurs régnants. Les huit restantes sont adressées à six anciens condisciples de ses premières années d'études à Thessalonique.

Qui sont ces amis thessaloniciens pour lesquels Nicolas éprouve une affection si fidèle qu'il a tenu à sauvegarder, pour la postérité, les lettres qu'il leur a adressées ?

Trois d'entre eux sont des officiers de la métropole de Thessalonique : Synadènos, *ostiaris* (portier) de la métropole ; Pasèdonès, grand *sakellarios* de la métropole ; l'hypomnèmatographe (anonyme) de la métropole. Un quatrième, Tarchaneîôtès, est un rhéteur, mais il est le fils d'un grand *chartophylax* de la métropole de Thessalonique. D'autre part, nous trouvons aussi parmi ces correspondants Dosithée Karantènos, qui n'est pas membre du clergé de la métropole mais *papas* d'une église de Thessalonique, puis moine au monastère fondé par Dorothee et Marc Blatès (le monastère τῶν Βλατάδων). Enfin, un dernier correspondant, Doukopoulos Manikaîtès, est un juge de Thessalonique.

De tous les correspondants qui ont eu le privilège de recevoir une lettre de la plume de Cabasilas, seuls les deux empereurs (Jean VI Cantacuzène et Manuel II Paléologue) ne sont pas thessaloniciens — encore n'est-ce qu'à moitié vrai pour Manuel II qui gouverna la ville à plusieurs reprises et la défendit contre les assauts turcs. C'est durant un de ces assauts que Manuel envoya à Nicolas une lettre lui reprochant de les oublier, lui et sa ville natale³⁹.

Nicolas Cabasilas entretient donc des relations, tout au long de sa vie, avec sa ville natale, mais surtout avec son clergé et sa métropole.

« L'admirable de Thessalonique »

Je terminerai par un thème qui continue à diviser les historiens. Il s'agit des relations de Nicolas Cabasilas avec Grégoire Palamas. Je laisse de côté la querelle palamite dans son aspect théologique pour me concentrer sur les relations entre Nicolas, citoyen de Thessalonique, et celui qui fut l'archevêque de la cité de 1347 (même s'il ne put entrer dans la ville qu'en 1350) à sa mort en 1359.

En 1355, de retour d'un séjour forcé en Anatolie, où il était retenu en otage par les Ottomans, Grégoire doit participer, en présence de l'empereur Jean V et du légat du pape, à un débat avec le philosophe Nicéphore Grégoras, à propos de sa théologie qui distingue en Dieu l'essence et les énergies. Grégoras en donne dès le lendemain un compte-rendu très partial où il tourne Palamas en ridicule⁴⁰. Des copies de ce compte-rendu circulent à Thessalonique, et Nicolas Cabasilas prend la plume pour réfuter les « **délires** (ληρήματα) de Grégoras »⁴¹.

³⁹ Manuel II, *ep.* 6, éd. G. T. Dennis, *The Letters of Manuel Palaeologus* (Corpus Fontium Historiae Byzantinae 8), Washington, 1977 ; trad. fr. M.-H. Congourdeau, *Correspondance de Nicolas Cabasilas*, p. 136-141.

⁴⁰ Cf. Nicéphore Grégoras, *Histoire Romaine*, c. XXX, éd. L. Schopen, *Nicephori Gregorae Byzantina historia Graece et Latine*, vol. II (Corpus Scriptorum Historiae Byzantinae 32), Bonn, 1830, p. 266-348.

⁴¹ Nicolas Cabasilas, *Contre les délires de Grégoras*, éd. A. Garzya, Un opuscule inédit de Nicolas Cabasilas, *Byzantion* 24, 1954, p. 521-532. L'édition est à compléter par A. Garzya, Due note. II. Postilla cabasiliana, *Giornale italiano di filologia* 10, 1957, p. 156-171, repris dans *Storia e interpretazione di testi bizantini*, Collected Studies 28, Londres, 1974.

Passons sur l'ironie que Nicolas déploie à l'encontre de Grégoras, qui représentait à ses yeux l'intellectuel imbu de lui-même et le platonicien radical dont les doctrines heurtaient le bon aristotélicien qu'était Cabasilas. Ce qui nous intéresse ici, c'est que, alors que le débat entre Palamas et Grégoras portait sur le cœur de la théologie palamite, à savoir la distinction entre essence et énergies en Dieu, Nicolas n'y fait pas la plus petite allusion. Il défend simplement Grégoire Palamas, qu'il juge injustement calomnié. Mieux encore : ce n'est ni le théologien ni même la personne de Grégoire Palamas que Nicolas défend, mais l'archevêque de Thessalonique, son archevêque. Il n'est que de relever les expressions qu'il emploie pour parler de Palamas : il ne cite jamais son patronyme, mais il l'appelle « le pasteur (des Thessaloniens) », « l'admirable (θαυμαστός) de Thessalonique », « le très divin évêque de Thessalonique », « le très divin Grégoire », « le très divin de Thessalonique ». L'insistance sur ce « très divin » (θειότατος) est significative : c'est en effet l'adjectif qui, dans la chancellerie patriarcale et métropolitaine de cette époque, désigne un métropolite ou un archevêque ; le terme « admirable » (θαυμαστός) désigne lui aussi un évêque⁴². C'est donc bien en tant qu'archevêque de Thessalonique, son archevêque, que Nicolas défend Palamas.

D'autre part, ce qui a provoqué la colère de Cabasilas, ce sont les lettres que Grégoras a envoyées à Thessalonique et par lesquelles il « réclame les louanges (des Thessaloniens) à propos des outrances mêmes qu'il profère contre leur pasteur, lui qu'ils honorent au point de lui livrer leurs âmes. » C'est en chrétien de Thessalonique, en porte-parole de ces Thessaloniens qui honorent leur pasteur et lui font toute confiance pour le salut de leurs âmes, que Cabasilas prend la défense de ce pasteur qui est aussi le sien. On a d'ailleurs ici un écho de l'attachement que les Thessaloniens ont pu avoir pour leur archevêque, indépendamment même de la controverse théologique dont il était le centre, et à laquelle lui-même fait rarement allusion dans ses homélies au peuple de Thessalonique.

Considérer Nicolas Cabasilas non simplement comme un auteur et un théologien, mais comme une personne dont la pensée s'est élaborée dans un milieu bien défini — la Thessalonique du 14^e siècle — peut sans doute nous aider à mieux comprendre ses écrits. En effet, sa pensée — qu'elle soit juridique ou théologique — s'est constituée à partir de son éducation, des controverses qui agitaient son époque, de son expérience et de sa réflexion personnelle.

Ce détour purement historique par les relations de Cabasilas avec sa ville natale met en outre en lumière ce qui fut sa contribution personnelle à la spiritualité byzantine. Nicolas n'est pas un homme du désert ni un théoricien de la recherche ascétique. Il est un homme des villes, il est l'homme d'une ville, Thessalonique, et le fils fidèle de son archevêque ; non le théologien d'un hésychasme pour les moines et les ascètes, mais celui d'un hésychasme pour les baptisés, et plus précisément les baptisés urbains, ceux qui vivent en ville et qui participent aux mystères dans les basiliques comme dans les petits sanctuaires monastiques des villes : Thessalonique à son époque en était pleine, comme on peut le voir encore à présent, et la plupart des trésors architecturaux et picturaux de Thessalonique datent précisément du 14^e s.

Le détour par l'histoire d'une personne, le théologien Nicolas Cabasilas, en prenant en compte le contexte dans lequel s'élabore une pensée et le réseau de relations qui en fut le terreau, permet de mesurer la richesse concrète, et non seulement conceptuelle, de la notion de personne humaine, bien distincte de celle de simple individu.

⁴² Cf. J. Darrouzès, *Ekthésis néa*, Manuel des pittakia du XIV^e s., *Revue des Études Byzantines* 27, 1969, p. 5-127.